



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-unième session

181 EX/INF.15
PARIS, le 17 avril 2009
Anglais et français seulement

Point 5 de l'ordre du jour provisoire révisé

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'UNESCO SUR L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA DÉCLARATION DE BONN

Résumé

En application de la décision 177 EX/9 du Conseil exécutif et de la résolution 34 C/19 de la Conférence générale, le présent rapport a été établi pour fournir des informations sur la « *Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au service du développement durable - S'engager dans la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies* » (31 mars - 2 avril 2009, Bonn, Allemagne) organisée par l'UNESCO et le Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche en coopération avec la Commission allemande pour l'UNESCO, et sur la Déclaration de Bonn.

1. La Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au service du développement durable « S'engager dans la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies » a rassemblé 900 participants (53 % d'hommes et 47 % de femmes) venus de 147 pays. Cent vingt-trois États membres de l'UNESCO (dont trois Membres associés) y étaient officiellement représentés. Les buts de la conférence étaient :

- (a) de mettre en évidence la contribution essentielle de l'Éducation pour le développement durable (EDD) à l'éducation dans son ensemble et à la réalisation d'une éducation de qualité (« *Pourquoi l'EDD est-elle pertinente ?* »). Effectivement, l'EDD, qui est applicable à toutes les formes, tous les niveaux et tous les contextes éducatifs, est une approche de l'enseignement et de l'apprentissage fondée sur les idéaux et les principes de durabilité. Parce qu'elle aborde de manière holistique des questions aussi essentielles que les droits de l'homme, la lutte contre la pauvreté, les modes de subsistance durables, le changement climatique, l'égalité entre les sexes, la responsabilité sociale des entreprises et la protection des cultures autochtones, l'EDD offre une approche globale pour un enseignement et un apprentissage de qualité. En

s'attelant aux problèmes de la mondialisation, l'EDD est appelée à façonner les buts et les contenus de l'éducation dans son ensemble et s'affirme clairement comme l'éducation de l'avenir ;

- (b) de promouvoir les échanges internationaux sur l'EDD (« *Que pouvons-nous apprendre les uns des autres ?* »). Tous les programmes en faveur du développement durable, y compris l'EDD, doivent prendre en compte les trois domaines de la durabilité - environnement, société et économie -, et intégrer la culture comme dimension sous-jacente. Parce qu'elle s'intéresse aux contextes locaux de la durabilité, l'EDD revêt des formes très diverses de par le monde. La mise en commun des bonnes pratiques et des différentes expériences et points de vue est essentielle pour recenser les principaux besoins et pour concevoir des approches viables de l'EDD ;
- (c) de dresser un premier bilan de la mise en œuvre de la DEDD (« *Qu'avons-nous réalisé à ce jour, quels enseignements en avons-nous tirés ?* »). Les résultats empiriques ainsi que les rapports mondiaux et régionaux issus du premier exercice de suivi et d'évaluation mené à bien par l'UNESCO ont alimenté les débats sur la mise en œuvre de la Décennie. Les progrès enregistrés ont été présentés et salués - les obstacles rencontrés, de même que les enseignements tirés, étant eux aussi examinés ;
- (d) d'élaborer des stratégies pour la suite (« *Quels sont nos prochains objectifs ?* »). Il est important que l'analyse de la mise en œuvre à ce jour et l'identification des défis et des possibilités qui se sont posés ou qui émergent conduisent à l'élaboration de stratégies nouvelles, de façon à poursuivre la mise en œuvre de la Décennie dans sa seconde moitié. Ces stratégies peuvent consister, entre autres, à poursuivre l'intégration de l'EDD dans les politiques, plans et programmes éducatifs, à mobiliser davantage de ressources en faveur de l'EDD, à constituer des partenariats efficaces (et plus particulièrement une coopération Nord-Sud et Sud-Sud), et à associer de nouvelles parties prenantes qui, jusqu'alors, n'avaient pas participé à la Décennie. Dans ce contexte, les questions émergentes en matière de développement durable et les réponses éducatives qui leur ont été apportées ont été examinées.

2. La séance d'ouverture a permis de cadrer le contexte de la Conférence et a donné le ton des débats et séances ultérieures. À cette occasion, plusieurs discours-programmes ont été prononcés, et les participants ont entendu un message vidéo de la reine Rania de Jordanie, ainsi qu'une intervention stimulante de Mme Graça Machel, qui leur a rappelé qu'il fallait tenir les promesses de Jomtien et Dakar en matière d'éducation et de développement humain durable.

3. Les séances plénières ont été l'occasion, pour tous les participants, de prendre connaissance de divers problèmes et d'en débattre. En particulier, une séance plénière a été consacrée au processus de suivi et d'évaluation de la DEDD, avec une présentation des principales conclusions du projet de rapport mondial sur le contexte et les structures de l'EDD, ainsi que sur les perspectives régionales. La dernière séance plénière a été, pour tous les participants, l'occasion d'adopter la Déclaration de Bonn.

4. Une session de haut niveau a donné à 47 ministres et vice-ministres de l'éducation l'occasion de présenter les résultats obtenus dans leur pays et d'aborder la voie à suivre pour la mise en œuvre de la DEDD, en particulier sous l'angle de la contribution de l'EDD à une éducation de qualité. Les participants ont insisté sur le fait que l'EDD était un des principaux moteurs de la durabilité, sur la nécessité d'accélérer les initiatives au cours de la seconde moitié de la Décennie et sur l'urgence d'adopter des pratiques plus viables.

5. Vingt-deux ateliers ont été consacrés à des thèmes et questions stratégiques relatifs à l'EDD. Ils étaient conçus autour des quatre regroupements thématiques de la conférence, à savoir : la pertinence de l'EDD face aux grands défis du développement durable, la création de

partenariats pour promouvoir l'EDD, le renforcement des capacités pour l'EDD, et l'EDD et les processus d'enseignement et d'apprentissage.

6. Des ateliers-projets se sont tenus à Bonn et dans ses environs, offrant aux participants l'occasion de procéder à des échanges de vues sur les bonnes pratiques, entre eux et avec les organisateurs de projets locaux d'EDD de la région. Les ateliers-projets ont complété le programme de la conférence en présentant des expériences pratiques d'EDD.

7. Une exposition de projets d'EDD organisée sur le site de la conférence a présenté 25 exemples concrets de bonnes pratiques choisis dans le monde entier. Étaient exposés cinq projets par région du monde, représentant différentes conceptions et parties prenantes de l'EDD.

8. La veille de la conférence, un atelier sur le thème « Jeunes voix de l'EDD du monde entier » a rassemblé 25 jeunes engagés pour l'EDD venus du monde entier. Les participants à l'atelier ont présenté l'EDD dans leur pays et évoqué ce que devraient être les principaux points forts de la seconde moitié de la DEDD, ainsi que ce que pourrait être leur engagement conjoint et à titre individuel en vue de réaliser la seconde moitié de la DEDD. Les résultats de l'atelier ont été exposés lors de la séance d'ouverture de la conférence. Ensuite, ces jeunes ont pris part à la conférence.

9. Le site Web de la conférence (www.esd-word-conference-2009.org/) peut être consulté pour obtenir davantage d'informations sur les différentes séances. Le rapport final de la Conférence de Bonn sera distribué en temps et en heure pour la Conférence générale de l'UNESCO de 2009.

La Déclaration de Bonn

10. La Déclaration de Bonn reflète les débats qui ont eu lieu au cours de la conférence et offre une orientation stratégique pour la seconde moitié de la Décennie. Elle confirme l'importance de l'EDD dans la conjoncture mondiale actuelle. Elle appelle à s'accorder avec l'ensemble du mouvement de la DEDD pour améliorer les connaissances, savoir-faire et compétences et renforcer les valeurs et attitudes en vue d'une transition vers un monde plus juste, équitable et viable.

11. La Déclaration de Bonn a été rédigée dans le cadre d'une démarche transparente, inclusive, participative et axée sur les résultats pour en assurer la pertinence pour l'EDD et la Décennie. En particulier, compte tenu de la conjoncture actuelle de crises financière et économique et de problèmes planétaires, elle met l'accent sur plusieurs axes clés, à savoir : renforcer la réponse éducative aux problèmes de développement durable, développer et renforcer les capacités d'adaptation au changement, mettre en commun les savoirs et données d'expérience, et renforcer les synergies entre différentes initiatives d'éducation et de développement.

12. La Déclaration de Bonn constituera l'ossature du développement du processus de l'après-Bonn dans le cadre de la DEDD. Il est à noter que les participants à la Conférence de Bonn se sont félicités de l'offre du Gouvernement japonais d'accueillir la conférence mondiale de clôture de la Décennie sur l'EDD, qu'il se propose d'organiser conjointement avec l'UNESCO. On trouvera le texte intégral de la Déclaration de Bonn en annexe au présent document.

S'engager dans la seconde moitié de la Décennie : vers une feuille de route stratégique pour la DEDD

13. Les préparatifs de la Conférence mondiale de Bonn, les constatations faites dans le cadre du suivi et de l'évaluation mondiale de la DEDD en ce qui concerne le contexte et la structure de travail en matière d'EDD, les débats au cours des diverses séances de la Conférence de Bonn elle-même et la Déclaration de Bonn ont dégagé des domaines stratégiques essentiels pour mettre le savoir en action et promouvoir les progrès en matière d'EDD au cours des cinq années à venir :

- relever les défis mondiaux par l'EDD ;
- renforcer les capacités ;
- continuer de réorienter l'éducation et la formation pour qu'elles abordent les problèmes de durabilité ;
- développer et mettre en commun les connaissances, en même temps que générer des savoirs nouveaux par la recherche ;
- promouvoir l'EDD et sensibiliser l'opinion en lui faisant mieux comprendre ce qu'est la durabilité ;
- renforcer les synergies entre différentes initiatives d'éducation et de développement ;
- accroître et renforcer les partenariats en matière d'EDD.

L'UNESCO, avec l'aide du Groupe de référence de la DEDD, du Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation, du Groupe consultatif international pour la Conférence mondiale et du Comité interorganisations des Nations Unies pour la DEDD, a d'ores et déjà commencé à mettre en place un processus de consultation entre parties prenantes pour élaborer une feuille de route stratégique pour la seconde moitié de la Décennie. Cette feuille de route visera à assurer l'adhésion et l'engagement des États membres et des principaux groupes de parties prenantes en vue d'une mise en œuvre accélérée du reste de la DEDD. L'élaboration de cette feuille de route supposera notamment que soient actualisés certains aspects du Plan international de mise en œuvre compte tenu des recommandations de la Conférence de Bonn.

15. Le processus de l'après-Bonn s'appuiera sur les débats et leçons de la Conférence de Bonn. La DEDD concerne toutes les parties prenantes, qui peuvent contribuer à la réussite de la Décennie et contribuer au changement à leur niveau, dans leur communauté et dans leur pays. Comme il s'agit d'une décennie des Nations Unies, toutes les institutions du système doivent être mobilisées et y œuvrer. L'UNESCO doit confirmer son rôle de chef de file et de coordination en coopération avec toutes les parties prenantes. Les États membres doivent se charger d'appliquer la DEDD au niveau national. Il appartient à l'UNESCO, en tant qu'institution chef de file pour la Décennie, de continuer de mobiliser les parties prenantes autour de l'EDD et de piloter ce mouvement mondial en vue d'assurer le succès final de la Décennie.

16. La conception de cette feuille de route stratégique supposera des consultations entre parties prenantes par divers canaux, notamment lors de conférences à venir (telles que CONFINTEA VI et la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur) ou d'autres événements, ainsi que par voie électronique. Un premier aperçu du processus de l'après-Bonn et de la feuille de route stratégique sera présenté au Conseil exécutif à sa 182^e session (automne 2009).

17. La feuille de route stratégique complète pour la seconde moitié de la DEDD sera présentée avec le rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre de la Décennie (demandé par la résolution 59/237) à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa 65^e session (automne 2010).

18. L'UNESCO tient, avec les participants à la Conférence, à remercier sincèrement le Gouvernement allemand pour la générosité avec laquelle il a coorganisé et accueilli à Bonn la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au service du développement durable.

ANNEXE

DÉCLARATION DE BONN

Nous, les participants réunis à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au service du développement durable tenue à Bonn (Allemagne) du 31 mars au 2 avril 2009, faisons la Déclaration suivante et lançons un appel à l'action comme suit :

1. Malgré une croissance économique sans précédent au XX^e siècle, la pauvreté et l'inégalité persistantes affectent toujours trop d'individus, notamment ceux qui sont les plus vulnérables. Les conflits continuent de cristalliser l'attention sur la nécessité de bâtir une culture de la paix. La crise financière et économique mondiale met en évidence les risques associés à des modèles et des pratiques de développement économique non viables visant des gains à court terme. La crise alimentaire et la faim dans le monde sont un problème de plus en plus sérieux. Des modèles de production et de consommation non viables créent des impacts environnementaux qui compromettent les choix des générations présentes et futures et la durabilité de la vie humaine sur terre, comme en témoigne le changement climatique.
2. Dix ans après le début du XXI^e siècle, le monde se trouve confronté à des défis et des problèmes considérables, complexes et interdépendants associés au développement et aux modes de vie. Les défis sont liés aux valeurs qui sont à l'origine de sociétés non viables. Les défis sont interconnectés et leur résolution exige une mobilisation politique plus forte et une action déterminée. Nous disposons des connaissances de la technologie et des savoir-faire nécessaires pour inverser la situation. Nous devons mobiliser notre potentiel pour utiliser toutes les occasions d'améliorer les actions et impulser le changement.
3. Les impacts du développement non durable, les priorités, les responsabilités et les capacités à répondre varient d'une région à l'autre, et entre les pays en développement et les pays développés. Tous les pays doivent travailler main dans la main pour assurer le développement durable aujourd'hui et à l'avenir. Investir dans l'éducation pour le développement durable (EDD), c'est investir dans l'avenir, et ce peut être une mesure salvatrice, notamment dans les pays en situation de post-conflit et les pays les moins avancés.
4. Nous avons besoin d'un engagement partagé en faveur de l'éducation qui donne aux individus les moyens du changement tout en nous appuyant sur les promesses faites à Jomtien, Dakar et Johannesburg. De par sa qualité, cette éducation doit doter les apprenants des valeurs, de la connaissance, des savoir-faire et des compétences requises pour un mode de vie durable, une participation à la société et un travail décent. Le programme Éducation pour tous (EPT) souligne que l'existence d'une éducation de base est cruciale pour le développement durable. Il insiste également sur l'apprentissage préscolaire, l'éducation des populations rurales et l'alphabétisation des adultes. Les résultats en matière d'alphabétisation et de connaissances de base en arithmétique contribuent à une éducation de qualité et seront essentiels au succès de l'EDD.
5. L'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie peuvent nous aider à instaurer des modes de vie reposant sur la justice économique et sociale, la sécurité alimentaire, l'intégrité écologique, des moyens d'existence viables, le respect de toute forme de vie et de fortes valeurs qui favorisent la cohésion sociale, la démocratie et l'action collective. L'égalité entre les sexes, notamment en ce qui concerne la participation des femmes et des filles à l'éducation, est cruciale pour le développement durable. L'éducation pour le développement durable est un impératif immédiat pour garantir des modes de vie durables, répondre aux aspirations des jeunes et leur donner un avenir.

L'éducation au service du développement durable au XXI^e siècle

6. L'éducation au service du développement durable donne une orientation nouvelle à l'éducation et à l'apprentissage pour tous. Elle préconise une éducation de qualité, et est ouverte à tous les individus sans exception. Elle s'appuie sur des valeurs, des principes et des pratiques indispensables pour répondre efficacement aux défis actuels et futurs.
7. L'EDD aide les sociétés à faire face aux différentes priorités et aux différents problèmes tels que l'eau, l'énergie, le climat, les catastrophes naturelles et la réduction des risques, la perte de biodiversité, les crises alimentaires, les risques sanitaires, la vulnérabilité et l'insécurité sociales. Elle est essentielle pour le développement d'une pensée économique nouvelle. L'EDD contribue, par une approche systémique et structurelle, à créer des sociétés aptes au changement saines et durables. Elle confère une nouvelle pertinence, qualité, signification et raison d'être aux systèmes d'éducation et de formation. Elle fait intervenir les contextes d'éducation formel, non formel et informel, et tous les secteurs de la société dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie.
8. L'EDD s'appuie sur les valeurs de tolérance, de justice, d'équité, de suffisance et de responsabilité. Elle promeut l'égalité entre les sexes, la cohésion sociale et la réduction de la pauvreté et accorde une place importante à la responsabilité, l'intégrité et l'honnêteté, comme énoncé dans la Charte de la Terre. Les principes qui sous-tendent l'EDD prônent des modes de vie durables, la démocratie et le bien-être humain. La protection et la restauration de l'environnement, la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles, l'action face à des modes de production et de consommation non durables et la création de sociétés justes et pacifiques sont également d'importants principes qui font partie intégrante de l'EDD.
9. L'EDD met l'accent sur des approches créatives et critiques, sur la capacité à penser le long terme, sur l'innovation, l'aptitude à faire face à l'incertitude et à résoudre des problèmes complexes. L'EDD fait ressortir clairement l'interdépendance de l'environnement, de l'économie, de la société et de la diversité culturelle aux niveaux local et mondial et prend en compte le passé, le présent et l'avenir.
10. En lien avec les différents besoins et les conditions de vie réelles des populations, l'EDD donne les compétences qui permettront de trouver des solutions et sait tirer partie des pratiques et des savoirs ancrés dans les cultures locales, ainsi que des nouvelles idées et technologies.

Les progrès de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

11. Au cours des cinq premières années de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, dirigée et coordonnée par l'UNESCO, de nombreux pays ont progressé dans la mise en œuvre de l'EDD et ont élaboré des cadres politiques innovants. Par ailleurs, un certain nombre d'agences de l'ONU, d'ONG, d'instances régionales et de réseaux partenaires ont mis en place des initiatives concrètes au service de domaines spécifiques de l'EDD. Nombreuses sont les personnes et les organisations qui sont mobilisées et qui agissent. Les efforts en faveur d'une meilleure compréhension, promotion, mise en œuvre et évaluation de l'EDD sont engagés. Un cadre mondial de suivi et d'évaluation a été conçu. Les efforts au niveau mondial ont été complétés par des stratégies et des initiatives régionales.
12. Nous reconnaissons que l'éducation est un facteur significatif de l'amélioration du bien-être humain. Nous disposons désormais des connaissances et de l'expérience nécessaires pour améliorer de manière significative les contenus, les méthodes et la finalité de l'éducation. Nous savons comment commencer à réorienter les systèmes d'éducation afin de mettre

l'accent sur l'apprentissage tout au long de la vie. Avec l'EDD, nous apprenons à améliorer les liens entre l'éducation formelle, non formelle et informelle. Nous savons combien il est important de renforcer et de mettre en commun les connaissances que nous avons des processus de changement de l'éducation.

13. La science nous a apporté une meilleure connaissance du changement climatique et des systèmes permettant la vie sur terre. Elle a accumulé beaucoup de connaissances sur le VIH et le SIDA, le paludisme, la tuberculose, les maladies du cœur, et autres problèmes de santé majeurs. Nous connaissons mieux les systèmes naturels, les impacts de l'activité humaine sur eux, et la façon dont la biodiversité contribue à notre bien-être. Nous savons que la pensée économique actuelle doit changer, et qu'il faut éviter toute forme de production et de consommation non viable et promouvoir et soutenir l'émergence de pays « développés de manière durable ». Les sciences sociales nous ont fourni un éclairage sur les aspects éthiques, culturels, cognitifs et affectifs du développement humain, ainsi que sur les sociologies du changement.
14. Nous devons maintenant traduire ce savoir en action. C'est particulièrement important pour consolider et accroître les résultats de la DEDD dans les cinq prochaines années, mais aussi pour garantir une mise en œuvre à plus long terme de l'EDD.

Un appel à l'action

15. La progression de l'EDD reste très inégale et exige des approches différentes adaptées aux différents contextes. Au cours des prochaines années, les pays développés et en développement, la société civile et les organisations internationales devront déployer d'importants efforts pour :

Au niveau des politiques dans les États membres

- (a) **Promouvoir la contribution de l'EDD à l'ensemble de l'éducation et à l'obtention d'une éducation de qualité**, en veillant notamment à encourager les liens entre l'EDD et l'EPT sur la base d'une approche systémique et cohérente. Renforcer les buts du programme de l'EDD dans les instances internationales et au niveau national.
- (b) **Accroître la sensibilisation et la compréhension du public en matière de développement durable et d'EDD**, en intégrant et en étendant les enseignements et les savoirs acquis durant les cinq premières années de la DEDD aux politiques et programmes de sensibilisation du public, et aux différentes formes d'apprentissage informel. Il convient d'ajouter à cela la promotion du rôle et de la contribution **des médias** à la sensibilisation du public aux questions de durabilité et à ses connaissances dans ce domaine. Cela devrait également comprendre le renforcement des capacités des professionnels des médias.
- (c) **Mobiliser des ressources et des fonds appropriés en faveur de l'EDD**, notamment en intégrant l'EDD dans les politiques de développement et les cadres budgétaires nationaux, dans le processus de l'ONU de programmation conjointe par pays et autres cadres politiques au niveau national (tels que les approches sectorielles), ainsi que dans les initiatives liées à l'EPT ou aux OMD. Inscire et promouvoir l'EDD dans les priorités des fondations et des bailleurs de fonds.
- (d) **Réorienter les systèmes d'éducation et de formation afin qu'ils s'attellent aux questions de durabilité par le biais de politiques cohérentes aux niveaux national et local**. Développer et élaborer des politiques d'EDD en recourant à des approches intersectorielles/interministérielles coordonnées qui mobilisent également le monde des affaires et le secteur des entreprises, la société civile, les communautés locales et la communauté scientifique.

- (e) **Développer et renforcer la coopération et les mécanismes internationaux, régionaux et nationaux existants en faveur de l'EDD qui respectent la diversité culturelle.** Établir des comités, des réseaux et des communautés de pratique régionaux et nationaux, oeuvrant en faveur de l'EDD, qui renforcent les liens local-national et national-mondial ainsi que la **coopération Nord-Sud-Sud et Sud-Sud.**

Au niveau de la pratique

- (f) **Soutenir l'intégration des questions de développement durable en utilisant une approche intégrée et systémique dans l'éducation formelle, non formelle et informelle à tous les niveaux,** notamment par l'élaboration de méthodes pédagogiques efficaces, la formation des enseignants, la pratique pédagogique, les programmes, les supports d'enseignement et le développement des capacités d'encadrement pédagogique mais aussi en reconnaissant la contribution significative de l'éducation non formelle et de l'apprentissage informel, ainsi que de la formation professionnelle et de l'apprentissage sur le lieu de travail. Le développement durable est un thème transversal important pour toutes les disciplines et secteurs.
- (g) **Réorienter les curriculums et les programmes de formation des enseignants afin d'intégrer l'EDD dans les programmes de formation initiale et continue.** Encourager les instituts de formation des maîtres, les **enseignants** et les **professeurs** à travailler en réseau, à mettre au point et à rechercher **une pratique pédagogique solide.** Aider notamment les enseignants à élaborer des stratégies d'EDD qui puissent fonctionner dans des classes à grand effectif, et à évaluer les processus d'apprentissage en EDD.
- (h) Promouvoir un dialogue politique reposant sur des données probantes, sur des stratégies **de recherche, de suivi et d'évaluation** pertinentes, et sur le **partage et l'identification de pratiques exemplaires.** Développer des indicateurs d'EDD nationaux qui puissent servir de base à une mise en œuvre et un réexamen efficace des résultats et des processus d'EDD.
- (i) **Développer et accroître les partenariats relatifs à l'EDD afin d'intégrer l'EDD dans la formation, l'enseignement professionnel et l'apprentissage sur le lieu de travail** en impliquant la société civile, les secteurs privé et public, les ONG, et les partenaires du développement. L'EDD doit devenir partie intégrante de la formation des responsables d'entreprises, de l'industrie, de syndicats, d'organisations à but non lucratif, ou fondées sur le bénévolat et des services publics. Réorienter les programmes de l'EFTP en vue de l'inclusion de l'EDD.
- (j) **Associer la jeunesse à la conception et à la mise en œuvre de l'EDD.** Faire appel à la volonté d'agir, à la solidarité et au potentiel de la jeunesse, de ses organisations et de ses réseaux pour renforcer l'EDD. Encourager une appropriation par les jeunes des questions et des problèmes d'EDD.
- (k) **Accroître la contribution majeure et le rôle fondamental de la société civile** en stimulant le débat et la participation publics, et initier des actions d'EDD. Examiner comment approfondir cette participation et cette mobilisation.
- (l) **Reconnaître et mesurer la valeur de l'apport considérable des systèmes de savoirs traditionnels, autochtones et locaux à l'EDD,** ainsi que des différentes contributions culturelles en matière de promotion de l'EDD.
- (m) L'EDD devrait activement promouvoir **l'équité entre les sexes** et créer les conditions et stratégies qui permettent aux femmes de partager les connaissances et l'expérience qui peuvent susciter le changement social et le bien-être humain.

- (n) **Développer la connaissance par la création de réseaux d'EDD.** Identifier et soutenir les établissements scolaires, les universités et autres institutions d'enseignement supérieur et de recherche, les centres de formation et les réseaux d'éducation qui pourraient servir de centres d'expertise et d'innovation et qui, à ce titre, sont susceptibles de développer et de mettre en commun des connaissances, et de créer des ressources pour l'EDD. Examiner le potentiel de sites géographiques et biorégionaux spécifiques qui pourraient servir de « laboratoires » d'EDD délimités dans l'espace.
 - (o) Encourager et stimuler l'**excellence scientifique**, la **recherche** et le **développement de nouveaux savoirs** pour l'EDD par le biais de la **participation des réseaux d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche** à l'EDD. Mobiliser les principales fonctions des universités : l'enseignement, la recherche et les services à la communauté pour renforcer la connaissance mondiale et locale sur l'EDD, et utiliser les chaires et les réseaux programmatiques UNESCO sur l'EDD dans ce processus. Créer des structures institutionnelles et organisationnelles qui favorisent la flexibilité, la participation des étudiants et des programmes pluridisciplinaires et développer des projets modèles qui puissent répondre à la complexité et l'urgence de l'EDD. Des dispositifs doivent être mis en place pour récompenser les initiatives et la recherche relatives à l'EDD dans l'enseignement supérieur.
 - (p) **Mettre en place des mécanismes institutionnels** durant la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable ainsi que d'autres décennies en cours telles que la Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » qui garantiront la poursuite de la mise en œuvre de l'EDD au-delà de ces décennies.
 - (q) **Mobiliser l'expertise disponible au sein du système des Nations Unies** pour renforcer la position de l'EDD dans les conventions, par exemple celles axées sur la biodiversité, le changement climatique, la désertification et le patrimoine culturel immatériel.
 - (r) **Intensifier les efforts dans les systèmes d'éducation et de formation pour apporter une réponse aux défis cruciaux et urgents en matière de durabilité** tels que le changement climatique, l'eau et la sécurité alimentaire en mettant au point des plans et/ou programmes d'action spécifiques sous les auspices de la DEDD et de ses partenariats.
16. Les participants à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au service du développement durable (2009) demandent à l'UNESCO, en tant qu'agence chef de file de la DEDD, de :
- (a) Renforcer sa position de chef de file et de coordinatrice de la DEDD développée sur la base du *Plan international de mise en œuvre* en coopération avec les autres agences et programmes des Nations Unies telles que l'ONU, le PNUE, les institutions partenaires de l'EPT (UNICEF, PNUD, FNUAP et Banque mondiale) - entre autres - et intégrer l'EDD dans les stratégies « Unis dans l'action » au niveau des pays, particulièrement par le biais des processus du PNUAD.
 - (b) Aider les États membres et les autres partenaires à mettre en œuvre la DEDD, notamment par le biais du renforcement des capacités en amont et de recommandations concernant l'élaboration de stratégies nationales cohérentes, de suivi et d'évaluation, qui recensent et fassent connaître les bonnes pratiques en EDD, les actions de sensibilisation et le développement de partenariats au niveau mondial, en portant une attention particulière aux pays en situation de post-conflit et pays les moins avancés.

- (c) Représenter et/ou promouvoir le programme d'EDD dans d'autres grandes enceintes d'éducation et de développement telles que les conférences et les négociations internationales : G-8, G-20, Conférence de Copenhague sur le changement climatique, Groupe de haut niveau sur l'EPT, Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies et conférences mondiales de l'UNESCO pour ne citer que quelques exemples d'événements et activités en cours.
 - (d) Utiliser les compétences qui existent au sein des réserves de biosphère, des sites inscrits sur la Liste du patrimoine de l'humanité et des autres programmes scientifiques, culturels et éducatifs de l'UNESCO tels que l'Initiative TTISSA, le Réseau d'écoles associées ou le programme LIFE pour poursuivre les objectifs d'EDD et faire en sorte que les grandes priorités de l'EDD soient intégrées dans des programmes et des stratégies à plus long terme au sein de l'UNESCO.
 - (e) Promouvoir à travers les programmes de l'UNESCO les travaux de recherche portant sur l'EDD afin de renforcer la qualité et les données disponibles en ce domaine. Continuer à mettre en place un système mondial de suivi et d'évaluation de l'EDD capable d'orienter les stratégies et les pratiques et de mener la DEDD à bonne fin, avec des résultats tangibles et concrets.
 - (f) Faire ressortir l'utilité et l'importance de l'éducation et de la formation lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Copenhague (Danemark) en décembre 2009 en consultation et coopération avec d'autres partenaires.
 - (g) Intensifier les efforts et initiatives pour donner à l'éducation en matière de changement climatique un rang de priorité plus élevé sur l'agenda international dans le cadre de la DEDD et dans le contexte de la stratégie de l'UNESCO relative au changement climatique, et comme élément d'une action transversale à l'échelle du système des Nations Unies.
17. De plus, les participants à la conférence s'engagent à œuvrer à la mise en œuvre de la présente Déclaration.
18. Les participants appellent à mobiliser des fonds adéquats pour soutenir les recommandations figurant dans la présente Déclaration.
19. Les participants à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au service du développement durable expriment leur gratitude au Gouvernement allemand pour avoir accueilli cette conférence, et se félicitent de l'intention du Gouvernement japonais d'accueillir, conjointement avec l'UNESCO, la conférence mondiale sur l'EDD qui marquera la fin de la Décennie.